

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-256

## ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de l'entreprise CCMI 75, rue Jean Choqueel WEST CAPPEL 59380 afin d'effectuer des travaux de réfection de toiture au 14, Place du Général de Gaulle à Wormhout,

### ARRETE :

**ARTICLE 1 :** Le stationnement sera interdit face au 14, Place du Général de Gaulle, et ce, à partir du 21 novembre 2022 et pour la durée des travaux estimée à 1 mois.

L'entreprise CCMI est autorisée à poser une benne et un échafaudage devant la façade du 14, Place du Général de Gaulle et devra laisser un passage sécurisé pour les piétons.

**ARTICLE 2 :** Une signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise CCMI.

**ARTICLE 3 :** La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié puis transmis à l'entreprise CCMI et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT

Fait à WORMHOUT, le 08/11/2022

Le Maire



Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 08/11/2022

Le Maire

Frédéric DEVOS





Mairie de WORMHOUT  
47 place du Général de Gaulle  
59470 WORMHOUT

256

Samedi 05 novembre 2022

MR Deboudt Denis  
SARL C C M I  
75 rue Jean Chocqueel  
59380 West-Cappel

A l'attention de Mr Le Maire

Je soussigné MR Deboudt Denis, cogérant de la SARL C C M I, demande à la mairie l'autorisation de mettre une benne et d'installer un échafaudage devant le commerce de Mr REGNAULT, le 21 novembre 2022, propriétaire non occupant au n°14 place du général de Gaulle à Wormhout.

En effet un chantier de réfection de toiture ,ayant fait l'objet d'un accord préalable, débutera chez MR REGNAULT ,le lundi 28 novembre 2022

La durée sera d'un mois .

La SARL C C M I signalera la présence de l' échafaudage et sécurisera l'ensemble.

Pouvez vous installer un panneau d'interdiction de stationner devant le numéro 14 pour pouvoir y mettre la benne?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Cordialement,

Denis Deboudt

Denis Deboudt - denis.deboudt@orange.fr - 06 22 58 65 94  
David Deboudt - david.deboudt59 @orange.fr - 06 32 96 45 88

SARL au capital de 2000 € - RCS : 524 836 830 - TVA intra : FR 035 248 368 30 - N° SIRET : 524 836 830

SARL C C M I  
75 rue Jean Chocqueel  
59380 West-Cappel  
SARL au capital de 2000€  
RCS Dunkerque 524 836 830  
Siret 524 836 830 00025  
APE 4391B